



> SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL FORMATION DES ÉQUIPIERS DE PREMIÈRE INTERVENTION

PUBLIC

Personnel désigné chargé de mettre en oeuvre la sécurité incendie dans l'entreprise.
Pré-requis : Maîtriser les savoirs fondamentaux.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire désigné devra être capable d'agir efficacement face à un départ de feu dans son environnement de travail.

DURÉE

1 jour.

CONTENU

Le mécanisme de l'incendie

- Le feu : définition, causes et conséquences
- La différence entre un feu et un incendie
- Le phénomène de combustion
- Le triangle du feu
- Les conséquences d'un incendie

Les modes de propagation d'un incendie

- Son développement en fonction de différents facteurs
- Les différentes propagations
- Les éléments fondamentaux de la prévention

Adopter un comportement positif

- Les détails d'une intervention
- L'application des consignes de sécurité
- L'organisation d'une intervention et les consignes spécifiques
- Localisation des différents dispositifs de sécurité mis en place dans l'entreprise

Mise en application

- Transmettre l'alarme et l'alerte
- Manipuler les différents types d'extincteurs et savoir les reconnaître
- Le travail en équipe

Règlementation

- Article R4227-39 du code du travail

VOS CONTACTS

02 99 52 54 52 (35)
02 97 76 00 55 (56)
02 96 58 69 86 (22 et 29)

DATES ET TARIFS

Calendrier actualisé en ligne ou format papier sur demande

LIEUX

Brest, Lorient, Quimper, Redon, Rennes, Saint-Brieuc

VALIDATION

Attestation de compétences.

MODALITE D'ÉVALUATION

Utilisation d'une grille de compétences lors des mises en situation collectives et individuelles.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et méthodologiques.
Mises en situations concrètes sur les différents types d'extincteurs.
Mise en oeuvre du travail en équipe.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ENCADREMENT

Vidéos projecteurs
Mises en situations concrètes sur les différents types d'extincteurs.